

COMMUNE DE PESSAC

AVIS DE CONCERTATION

Projet d'aménagement du pôle d'échanges multimodal de Pessac Alouette France

Le public est informé que par délibération n°2015/0481 en date du 25 septembre 2015, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation sur le projet d'aménagement du pôle d'échanges multimodal de Pessac Alouette France, sur la commune de Pessac.

Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation seront disponibles :

- à l'Hôtel de Ville de Pessac, place de la 5ème République ;
- à la Direction Territoriale Sud, de Bordeaux Métropole – Europarc B15, 15 avenue Léonard de Vinci – 33 600 Pessac ;
- à la direction des grands travaux et des investissements de déplacements (pôle mobilité) de Bordeaux Métropole– 39-41 cours du Maréchal Juin – 1er étage à Bordeaux ;
- et sur le site internet de Bordeaux Métropole : <http://participation.bordeaux-metropole.fr>, (Rubrique : Projets locaux ; onglet : Pessac/Pôle Multimodal).

Ce dossier sera tenu à la disposition du public qui pourra formuler ses observations ou suggestions éventuelles sur les registres prévus à cet effet, à compter du lundi 14 décembre 2015, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation.

La fin de la concertation sera annoncée par voie de presse

Le Président de Bordeaux Métropole.